

4 Économie

Entretien avec le Directeur général adjoint Pays des deux filiales du Groupe Cimaf

Alain Ayouné : " Nous comptons respecter scrupuleusement l'ensemble de nos engagements "

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon



Alain Georges Ayouné Origuinowet, DGA Cimaf Gabon et Cim Gabon

Alors que l'arrêté pris le 19 juillet 2017 interdisant l'importation du ciment en République gabonaise pour une période de deux ans est arrivé à terme, l'industriel marocain indique avoir respecté en grande partie l'ensemble de ses engagements contractuels avec l'État. Confiant quant au renouvellement de cette mesure de protection, le Groupe Cimaf est lancé depuis un an déjà dans de nouveaux investissements structurants.

L'union : Vous venez de lancer, à Meba, les travaux de terrassement du site qui abritera la nouvelle usine de production de clinker. Comment s'est déroulé le processus d'acquisition et de sélection de ce site ?

Alain Georges Ayouné Origuinowet : Le lancement des travaux de terrassement constitue une étape symbolique d'avancement de ce projet. Rappelons que nous avons obtenu du ministère des Mines les permis de recherche en août 2017, soit un mois après l'obtention de l'arrêté interdisant les importations de ciment. Nous avons lancé de gros investissements pour les campagnes de sondages carottés que nous avons faits sur une année tel que nous nous y étions engagés. Les résultats obtenus en août 2018 émanant des tests d'échantillons prélevés ont relevé la présence d'un gisement de calcaire qualitatif et quantitatif répondant au préalable primaire pour l'édification d'une usine de clinker. Le Groupe Cimaf, avec à sa tête son vice-président et propriétaire, est venu annoncer au gouvernement le 4 Septembre 2018 la décision prise de lancer ce projet. Nous avons ensuite déposé un projet de convention d'investissement. Nous avons obtenu les permis d'exploitation en décembre 2018 et lancé les études d'impact environnemental depuis janvier 2019. Notons qu'après cette phase symbolique de terrassement et une fois la convention d'investissement signée, la pose de la première pierre se fera avec les autorités gouvernementales.

Quels seront concrètement les impacts économiques et sociaux de ce projet ?

Cette usine, qui se fera aux standards internationaux et aux normes environnementales pour un investissement de 65 milliards de francs, aura de multiples impacts. On peut citer, tout d'abord, l'industrialisation avec la valorisa-

tion de la matière première locale qui favorisera le taux de transformation locale dans le processus de production de ciment actuellement à 10 % pour l'amener à 95 %. Cela limitera les importations de matières premières et les sorties de devises. Seul le Gypse qui ne se trouve pas localement sera importé. L'impact énergétique, ensuite, avec le besoin de 20 MW pour l'usine. Ce qui nécessitera d'autres investissements structurants pour la société fournisseur d'électricité et des centaines de millions de francs comme coût de consommation mensuelle de cette usine. Des impacts également au niveau des activités de transport et de logistique, nécessaires à l'acheminement de ce clinker dans les différentes usines de ciment, y compris chez nos concurrents que nous comptons approvisionner à un coût qui sera bien sûr compétitif à celui du marché international. Il y aura aussi un impact important au niveau du développement de la région et des localités environnantes avec des activités connexes, de la sous-traitance et l'accompagnement des PME et PMI locales pour amener plus de nationaux dans certains secteurs, majoritairement occupés par les étrangers. Il faut aussi mentionner que près de 500 emplois directs et indirects seront créés au profit, majoritairement, des populations environnantes. Enfin, précisons qu'une usine de clinker, c'est une industrie pérenne et très lourde en termes de technologies qui nécessite tous les corps de métiers d'ingénieurs, de techniciens et d'ouvriers qualifiés. La formation dans les nouvelles technologies de la cimenterie est un des pans dans lequel nous allons nous concentrer.

Face aux nombreux dérapages constatés dans le secteur du ciment au Gabon et dans le but de protéger l'industrie locale, le gouvernement avait décidé par arrêté du Premier ministre

daté du 19 juillet 2017, d'interdire l'importation du ciment en République gabonaise pour une période de deux ans. En contrepartie de cette interdiction, l'exécutif avait signé un accord de suivi des engagements avec le Groupe Cimaf, définissant les engagements en termes d'approvisionnement du marché, de fiabilité du circuit logistique, de prix, de création d'emplois et de mise en œuvre d'un programme d'industrialisation moderne à l'échelle nationale. Cet arrêté a pris fin le 19 juillet dernier. Pensez-vous avoir rempli vos obligations contractuelles pour prétendre bénéficier de sa reconduction ?

L'arrêté N°360/PM du 19 juillet 2017 avait une durée de 2 ans, certes. Mais, nous n'en avons eu la jouissance que sur une année du fait de la transition qui a duré près d'un an, en raison notamment des bateaux commandés avant le 19 juillet 2017 et autorisés à rentrer pendant la mesure. Cet arrêté a effectivement pris fin le 19 juillet dernier mais nous travaillons de concert avec le gouvernement et en tête duquel le Premier ministre qui nous accompagne. Le dossier de renouvellement est sur la table du gouvernement et nous n'avons aucun doute sur son issue positive. Des préalables et assurances sur la matérialisation des contreparties ont été demandés et fournis. Le dossier est en bonne voie. Pour ce qui est des engagements, consignés dans un protocole d'accord signé entre l'État et CIMAF, nous nous sommes attelés durant ces deux dernières années à les respecter au mieux. Des zones d'améliorations demeurent et nous y travaillons. Tout est perfectible. Concernant le tissu industriel à développer, nous avons un investissement de 9 milliards dont les travaux sont en cours qui concerne l'augmentation de 75 % de la capacité de Cimaf Gabon, où nous partirons de 500 000T/an à 850 000T/

an. Le second investissement concerne, l'usine de clinker de 65 milliards déjà énoncé plus haut avec des campagnes de recherche minière qui ont eu lieu sur un an et qui nous ont coûté presque un demi-milliard de francs. Concernant la relance des activités de Cimaf Gabon, l'usine d'Owendo a été remise en marche avec un coût de 1,4 milliard de francs contre 1 milliard pour lequel nous étions engagés. À cela, s'ajoute la reprise de l'exploitation de la carrière de Ntoundou pour les ajouts calcaires qui nous a coûté plus de 300 millions de francs. Tous les emplois ont été maintenus et certains transférés à Cimaf. Concernant la création de plates-formes pour l'approvisionnement, nous avons créé 6 plates-formes régionales, précisément à Port-Gentil, Franceville, Lambaréné, Mouila, Oyem et Owendo-Port. Ces grands dépôts stratégiques qui émanent d'une étude de marché que nous avons réalisée, permettent la desserte de l'ensemble du territoire par nos distributeurs et revendeurs. Concernant les prix, nous nous sommes engagés à les maintenir et Cimaf les a maintenus. Nos prix sortie usines et sortie plate-forme et dépôts, homologués par la DGCC, sont restés les mêmes. Mieux, nous avons absorbé les surcoûts enregistrés dans nos coûts de production et nos coûts logistiques, impactés par les hausses successives des carburants, la hausse du kW et la hausse des prix de nos transporteurs. Pour lutter contre la vie chère, nous n'avons pas repercuté ces coûts sur nos prix de vente. Pour ce qui est de l'emploi, nous nous étions engagés à augmenter nos effectifs directs et indirects à 500 à moyen terme et à 700 à long terme (avec la clinkerie). Au 30 juin 2019, nous étions déjà à 740 emplois. Avec les 500 du projet de clinker et les 20 emplois de l'extension en cours de l'usine d'Owendo, nous serons à plus de 1 200 emplois. Soulignons qu'un audit des emplois a été effectué en avril dernier par le ministère de l'Emploi. Enfin sur le volet de la responsabilité sociétale, nous avons en tant que société citoyenne, fait un certain nombre d'actions sociales de concert avec le ministère de la Solidarité nationale, en soutenant certaines structures prenant en charge les enfants en difficultés ainsi que les orphelinats. Nous avons aussi apporté notre modeste participation au programme youth Mobile piloté par le ministère de l'Entrepreneuriat en partenariat avec l'Unesco pour soutenir ce programme de réinsertion des jeunes en milieu carcéral. Une convention signée avec l'ONE concernant la mise en place des contrats CAJ pour la for-

mation et l'insertion de jeunes diplômés a été mise en place. Nous envisageons sous peu de soutenir, avec les associations rompues à cette mission, les enfants atteints du cancer.

Qu'en est-il, à proprement parler, de l'approvisionnement du marché par rapport à l'an dernier qui a connu quelques pénuries ? Le marché est-il aujourd'hui suffisamment approvisionné ?

Nous avons pris toutes les mesures pour sécuriser l'approvisionnement et la disponibilité du produit. D'abord, nous avons commencé à faire du préstock dans l'ensemble de nos dépôts et usines depuis mai 2019. Ensuite, Cimaf dispose de ses deux lignes de production qui sont effectives, ce qui n'était pas le cas en août 2018 où l'usine était en arrêt. Le broyeur de l'usine de Cimaf a eu des aménagements techniques pour faire augmenter son débit. Il y a aussi, et vous n'êtes pas sans le savoir, l'arrivée d'un 3e opérateur sur la place qui est Africa cement situé dans la zone de Nkok. Ce qui fait qu'il y a maintenant 3 producteurs locaux dont deux sont des filiales du Groupe Cimaf. Enfin, il faut ajouter que la demande du marché semble pour le moment être moins importante que nos attentes. Nous ne tournons pas pour l'instant en pleine capacité mais nos dépôts, tout comme nos usines, sont pleins. L'approvisionnement est garanti.

Votre mot de fin ?

Je tiens tout d'abord à remercier les hautes autorités qui, de par cette mesure protectrice prise en juillet 2017, a permis non seulement de sauver les emplois de Cimaf Gabon mais aussi ceux de Cimaf qui se trouvaient fortement menacés. Sans cette mesure, nous ne serions pas au niveau où nous sommes aujourd'hui et nous n'aurions pas pu envisager ces possibilités d'investissement. Le gouvernement actuel est dans la continuité et le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale nous a apporté et continue de nous apporter son total soutien bien qu'il ait aussi, et cela à juste titre, le souci de la contrepartie pour son pays, notre pays. Nous sommes dans un partenariat "win win" et il doit bien sûr s'assurer de l'effectivité du "win" côté Gabon, tout en permettant à l'investisseur de garantir et rentabiliser ses investissements. Pour notre part, nous nous inscrivons dans un partenariat à long terme avec l'État gabonais et nous comptons respecter scrupuleusement l'ensemble de nos engagements.

CHANGES
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 24/07/2019

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb: <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1EUR	655,957
USD	1,1173	1USD=	587,091	1USD=	601,768
CAD	1,4691	1CAD=	446,503	1CAD=	457,665
JPY	120,8200	1JPY=	5,429	100JPY=	5,565
GBP	0,8983	1GBP=	730,220	1GBP=	748,476
CHF	1,0985	1CHF=	597,139	100CHF=	612,07
ZAR	15,4992	1ZAR=	42,322	100ZAR=	43,38
MAD	10,7328	1MAD=	61,117	1MAD=	64,25
CNY	7,6856	1CNY=	85,349	1CNY=	87,48
KES	116,2400	1KES=	5,643	1KES=	5,78

INDICES BOURSIERS		
	en date du	
CAC	24/07/2019	5 637,76
DOW JONES	23/07/2019	27 259,23
BRENT (IPE)US Dollars/Baril		
24 Juillet 2019 : 63,05		